



Demande de renseignement concernant les recours des visas

Par **Amir et virginie**, le **15/05/2008** à **13:25**

Bonjour

Notre cas et le suivant

Je suis française marié a un algérien depuis plus d'un an notre transcription était faite le 3 septembre 2007

Mon mari a fait une demande de visa pour qu'on s'installe en France mais elle lui ait été refusée sous prétexte que je vivais avec lui en Algérie

j'ai céder et je suis rentré en France le mois de décembre enceinte de 6 mois pendant que lui a refait ça 2eme demande toute en espérant qu'il assiste a la naissance de notre bébé cette dernière aussi a été refusé enfin on lui a renvoyé le dossier soit disant qu'il est incomplet et qu'il faut envoyé une nouvelle demande ,j'ai contacté la CIMAD qui a accepter de nous aider donc ils on rédigés une lettre au consul lui rappelant les droits qu'il a violé et que s'il délivre pas a mon mari un visa il vont envoyé ça en référé au conseil d'état ce qui a était fait le début de ce mois car la 3 demande revienne au mois de janvier est on est toujours sans réponse seulement des lettre lui demandant des pièces supplémentaires

Ma question est la suivante l'audience a était fixé le 2 juin a paris et j'habite un peu loin puis c'est pas évident de faire déplacement avec un bébé de 3 mois c'est pour ça que je demande si je pourrais solliciter une aide judiciaire gratuite

Une dernière combien de temps faut il attendre pour connaître le verdict

Merci d'avance